

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE LOTBINIÈRE  
MUNICIPALITÉ DE DOSQUET**

Séance ordinaire du conseil de cette municipalité tenue le mardi, 3 novembre 2020, tenue exceptionnellement à huis clos, au local de la salle multifonctionnelle à 19h30, conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Les conseillères et les conseillers :

Présents : Sylvain Dubé  
Mathieu Bibeau  
Brigitte Poulin  
Michel Moreau  
Claude Lachance  
Carole Desharnais

Assistance : 0

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur Yvan Charest, maire et président d'assemblée.

Madame Jolyane Houle, directrice générale est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Note : Une copie de l'ordre du jour et une copie de projet du procès-verbal ont été remis 72 heures avant la journée de cette séance.

La séance est ouverte à 19h30.

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 2020.**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2020.
3. Dépôt du rapport financier et adoption des comptes à payer, dépôt du journal des déboursés et du journal des salaires du mois de septembre 2020.
4. Mandat urbanisme.
5. Fenêtre salle multifonctionnelle.
6. Dépôt du calendrier des séances 2021.
7. Prêt de fosses septiques.
8. Travaux voirie.
9. Achat de matériel informatique.
10. Entente relative à la collecte des matières organiques.
11. Traitement des eaux usées.
12. Éclairage de rue.
13. Comité embellissement.
14. Travaux pour le puits du chalet des loisirs.
15. Piste cyclable.
16. Divers :
  - 1) Service incendie.
  - 2) Dosquet tout horizon.
  - 3) Maison des Jeunes.

4) MADA.

17. Période de questions.

18. Fin de la séance.

**20-11-9028**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance;

IL EST PROPOSÉ par Madame Carole Desharnais, APPUYÉE par Monsieur Sylvain Dubé ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, D'ADOPTER l'ordre du jour de cette séance ordinaire, tel que présenté et, en conséquence il demeure ouvert, à toute modification.

Adoptée

**20-11-9029**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2020.**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2020;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Sylvain Dubé, APPUYÉ par Madame Brigitte Poulin, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2020 tel que présenté.

Adoptée

**20-11-9030**

**DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER, ADOPTION DES COMPTES À PAYER, DÉPÔT DU JOURNAL DES DÉBOURSÉS ET DU JOURNAL DES SALAIRES DU MOIS DE SEPTEMBRE 2020.**

Le journal des déboursés numéro 881 au montant de 22 797,38\$, le numéro 882 au montant de 36 146,96\$, le numéro 883 au montant de 22 776,15\$, le numéro 884 au montant de 1 083,75\$, le numéro 885 au montant de 20 000,00\$ et le journal des salaires au montant de 7 719,54\$ pour le mois de SEPTEMBRE 2020 ont été déposés au conseil. Chaque membre en a reçu copie ainsi qu'une copie de la liste des comptes à payer.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Moreau, APPUYÉ par Monsieur Claude Lachance ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, QUE les comptes à payer au montant de 41 701,40\$ soient adoptés et payés tels que déposés, et d'autoriser la trésorière à payer les engagements de crédit à même les fonds de la Ville de Dosquet, QUE le rapport financier du 30 SEPTEMBRE 2020 soit et est déposé et QUE les états comparatifs soient déposés.

Adoptée

**20-11-9031**

**MANDAT URBANISME.**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Sylvain Dubé, APPUYÉ par Madame Brigitte Poulin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la municipalité de Dosquet octroie un mandat au service d'urbanisme de la MRC de Lotbinière pour un accompagnement pour des modifications aux règlements de zonage, de lotissement et de permis et certificats.

Adoptée

**20-11-9032**

**FENÊTRE DE LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE.**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Lachance, APPUYÉ par Madame Carole Desharnais, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DE mandater Les constructions FB 2019 inc. pour le remplacement d'une fenêtre endommagée à la salle multifonctionnelle au montant de 1 375,00\$ avant taxes.

Adoptée

**20-11-9033**

**DÉPÔT DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL 2021.**

CONSIDÉRANT le calendrier des séances de conseil municipal proposé tel que suit :

MOIS	DATE
Janvier	5
Février	2
Mars	2
Avril	6
Mai	4
Juin	1
Juillet	6
Août	17
Septembre	7
Octobre	5
Novembre	16
Décembre	7

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Moreau, APPUYÉ par Monsieur Claude Lachance, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ D'adopter le calendrier des séances de conseil municipal 2021 tel que proposé.

Adoptée

**20-11-9034**

**DEMANDE DE PRÊT DE FOSSES SEPTIQUES.**

ATTENDU QU'une demande d'accès au Programme de réhabilitation à l'environnement de la Municipalité est conforme à sa réglementation;

ATTENDU QU'un montant de 400 000 \$ a été attribué à ce programme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Madame Carole Desharnais, APPUYÉE par Monsieur Mathieu Bibeau ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ D'entériner les versements effectués par la directrice générale, des montants admissibles au Programme de réhabilitation de l'environnement tel qu'ils ont été demandés, soit :

Total 2019	193 429.12\$
Dossier 2020-05	20 000.00\$
Total 2020	71 098.34\$
Total à jour	264 527.46\$

Adoptée

**20-11-9035**

**TRAVAUX VOIRIE.**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Sylvain Dubé, APPUYÉ par Madame Brigitte Poulin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ D'octroyer un montant maximal de 2 500,00\$ avant taxes pour la construction d'un appentis et d'une étagère pour du rangement pour les matériaux et équipements.

Adoptée

**20-11-9036**

**ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE.**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Moreau, APPUYÉ par Madame Brigitte Poulin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE Le conseil municipal entérine une dépense de 1 701,97\$ avant taxes pour le matériel informatique du poste serveur et accepte une dépense de 360,72\$ pour l'achat d'un haut-parleur et d'un deuxième écran pour le poste de direction générale.

Adoptée

**20-11-9037**

**MRC DE LOTBINIÈRE – GESTION DES MATIÈRES ORGANIQUES.**

ATTENDU QUE le gouvernement provincial exige, par sa Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, le bannissement des matières putrescibles de l'enfouissement d'ici au 31 décembre 2022;

ATTENDU QUE les municipalités doivent prendre les mesures nécessaires pour s'assurer d'atteindre les objectifs fixés par le gouvernement;

ATTENDU QUE la MRC de Lotbinière construira, en 2020, une plateforme de compostage au site d'enfouissement de St-Flavien et qu'une collecte des matières putrescibles sera mise sur pied par les municipalités au printemps 2021;

ATTENDU QUE le programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC) nécessite de connaître le nombre d'unité d'occupation et le territoire desservis par la collecte des matières putrescibles;

ATTENDU QUE la municipalité doit décider si elle souhaite effectuer la collecte partielle des matières putrescibles sur 100% de son territoire;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Moreau, APPUYÉ par Madame Carole Desharnais et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'informer la MRC de Lotbinière que la collecte des matières putrescibles à la municipalité de Dosquet se fera sur 100% du territoire.  
Adoptée

**20-11-9038**

**RÉSOLUTION AUTORISANT LA CONCLUSION D'UNE ENTENTE INTERMUNICIPALE.**

ATTENDU QUE la municipalité de Dosquet et la municipalité de Laurier-Station désirent se prévaloir des dispositions des articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) et des articles suivants du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) pour conclure une entente relative à la collecte et au transport des matières organiques et prévoyant la fourniture de services;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Moreau, APPUYÉ par Monsieur Sylvain Dubé ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la présente résolution est adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Article 1

Le conseil de la municipalité de Dosquet autorise la conclusion d'une entente relative à la collecte et au transport des matières organiques et prévoyant la fourniture de services avec la municipalité de Laurier-Station. Cette entente est annexée à la présente résolution pour en faire partie comme si elle était ici au long reproduite.

Article 2

Le maire et la secrétaire-trésorière sont autorisés à signer ladite entente.

Adoptée

**20-11-9039**

**TRAITEMENT DES EAUX USÉES.**

ATTENDU QUE les résolutions 20-10-9016 et 20-10-9017 sont à modifier par celle-ci suite à des échanges avec les fournisseurs;

IL EST PROPOSÉ par Madame Brigitte Poulin, APPUYÉE par Monsieur Sylvain Dubé ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'octroyer un contrat à Automatisation JRT pour le remplacement des trois systèmes d'automate, incluant la télémétrie complète ainsi que l'ajout de l'option sonde à niveau pour les trois stations pour un montant total de 27 500,00\$ avant taxes payable à même le budget courant du traitement des eaux usées et de ne pas effectuer d'achat auprès de Xylem pour les systèmes de débordement. Ce remplacement occasionnera par la suite une dépense annuelle à compter de 2022 d'environ 950,00\$ pour le support, si désiré et 40\$/mois par station dès l'installation pour les données cellulaires ou un montant à confirmer si le tout est par système radiophonique.

Adoptée

**20-11-9040**

**ÉCLAIRAGE AU DEL.**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Lachance, APPUYÉ par Madame Carole Desharnais ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DE mandater Groupe Castonguay pour remplacer les lumières au sodium restantes sur la route 116 soit environ 32 pour un estimé environnant les 9 100,00\$ avant taxes.

Adoptée

**20-11-9041**

**ÉCLAIRAGE DE RUES POUR LES RANGS.**

ATTENDU QUE la direction générale a reçu une demande citoyenne afin d'équiper les rangs de la municipalité de Dosquet d'éclairage de rues tel que l'on retrouve dans les rues en périmètre urbain;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Mathieu Bibeau, APPUYÉ par Monsieur Claude Lachance ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DE ne pas aller de l'avant pour procéder à de l'ajout d'éclairage de rues dans les rangs de la municipalité.

Adoptée

**20-11-9042**

**TRAVAUX POUR LA MISE AUX NORMES DU PUITTS DESSERVANT LE CHALET DES LOISIRS.**

ATTENDU QUE la démolition du centre social a entraîné des conséquences nécessitant une mise aux normes du puits desservant le chalet des loisirs;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Lachance, APPUYÉ par Monsieur Sylvain Dubé, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la municipalité de Dosquet entérine la facture des Entreprises Marcel Têtu d'un montant de 14 963,79\$ avant taxes, le tout payable à même la taxe d'accise 2019-2023.

Adoptée

**20-11-9043**

**PLAN D'AMÉLIORATION DES IMMOBILISATIONS.**

ATTENDU QUE la municipalité de Dosquet désire procéder au dépôt d'une demande d'aide financière au Plan d'amélioration des immobilisations 2018-2022 du Grand Sentier du Canada afin de procéder à la réfection des ponts surplombant la route Verte;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Sylvain Dubé, APPUYÉ par Monsieur Michel Moreau, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la municipalité de Dosquet autorise Madame Jolyane Houle, directrice générale à déposer pour et au nom de la municipalité de Dosquet une demande au Plan d'amélioration des immobilisations et à signer tous les documents afférents à la demande.

Adoptée

**20-11-9044**

**MADA.**

ATTENDU QUE le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales qui vise à :

- augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action en faveur des familles;
- appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour.

ATTENDU QUE la municipalité de Dosquet a présenté en 2020-2021 une demande d'appui financier admissible pour l'élaboration d'une politique familiale dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales.

ATTENDU QUE la municipalité de Dosquet désire toujours participer au Programme de soutien aux politiques familiales municipales.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Moreau, APPUYÉ par Madame Carole Desharnais, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ D'autoriser Jolyane Houle, directrice générale, à signer au nom de la municipalité tous les documents relatifs au projet présenté dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2020-2021 ;

de confirmer que Brigitte Poulin est l'élue responsable des questions familiales.

Adoptée

**DIVERS :**

- 1) Service incendie :
- 2) Dosquet tout Horizon :
- 3) Maison des Jeunes :
- 4) MADA : rés. 20-11-9044

**PÉRIODE DE QUESTIONS :**

**20-11-9045**

**FERMETURE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Lachance, APPUYÉ par Monsieur Sylvain Dubé ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, QUE la séance soit levée à 20h15.

Adoptée

**ATTESTATION**

La directrice générale certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées et approuvées par le Conseil de la susdite municipalité.

---

Directrice générale

---

Maire

---

Directrice générale